

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du 9 Juillet 2013.**

**Consultation pour la construction du préau du Cœur de Bourg – Choix des entreprises**

Après résultats de l'analyse des offres par le cabinet LAURENT, Maître d'œuvre, et sur proposition de la commission des marchés, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 – Gros œuvre : entreprise LOUIS – LECRIVAIN pour un montant TTC de 23 014.42 €
- Lot n° 2 – Charpente bois – Bardage bois : entreprise DARRAS pour un montant TTC de 13 362.73 €
- Lot n° 3 – Couverture ardoises : entreprise GALLE pour un montant TTC de 7 276.46 €
- Lot n° 4 – Menuiserie : entreprise TRADI BOIS pour un montant ttc DE 4 044.93 €
- Lot n° 5 – Carrelage : entreprise HUARD pour un montant TTC de 1824.77 €
- Lot n° 6 – Electricité : entreprise RAUT pour un montant TTC de 1828.94 €
- Lot n° 7 – Plomberie : entreprise GALLE pour un montant TTC de 3 171.79 €
- 

Le total des marchés de travaux s'élève à 54 524.04 € TTC.

**Recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière – répartition**

Monsieur le Maire expose que la commission permanente du Conseil Général a retenu la commune comme bénéficiaire d'une recette des amendes de police relatives à la circulation routière suite au dépôt d'un dossier de demande pour les travaux de l'entrée de bourg sur la partie parc de stationnement et aménagements piétonniers.

Le conseil municipal accepte le montant attribué de 6 260 €.

**Service de l'assainissement collectif**

Sur présentation de Monsieur le Maire, le conseil municipal prend acte du bilan technique et agronomique 2012 ainsi que du rapport annuel 2012 de la SAUR, délégataire du service de l'assainissement collectif.

Il approuve le compte d'affermage 2012 dont il ressort le montant de la surtaxe reversée à la commune pour un montant de 21 745.59 €.

**Election d'un représentant au SIVU Transport en remplacement de Mme Evelyne CHARRIER**

Suite à la démission de Madame Evelyne CHARRIER au poste de représentante de la commune au Comité Syndical du SIVU, Monsieur le Maire propose de procéder à son remplacement. Après candidature, le conseil municipal à l'unanimité élit :

- Délégué titulaire : Bernard MARTEL

- Délégué suppléant : Nicolas HARDY

### **Nombre de représentants à Fougères Communauté**

Les nouvelles dispositions de la loi du 31/12/2012 modifient le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) quant au nombre et à la répartition des sièges dans les EPCI applicables après les élections municipales de 2014.

Monsieur le Maire informe de la proposition de Fougères Communauté de retenir un nombre de sièges total pour l'effectif du Conseil Communautaire de Fougères Communauté égal à 38 (en fonction de la tranche de population au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Le nombre de sièges attribués à JAVENE serait de 2.

Le conseil municipal valide cette proposition.

### **Demande de dégrèvement de la taxe d'assainissement**

Le conseil municipal accorde un dégrèvement de 100 m<sup>3</sup> sur la part assainissement d'une consommation d'eau excessive due à une fuite pendant un chantier de travaux.

### **Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées**

Le conseil municipal accepte la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées conformément aux dispositions de la loi du 28 octobre 2009 ainsi qu'aux classes maternelles, aux écoles sous contrat simple à hauteur maximum du coût moyen par élève de l'école publique Louise Michel.

Un abattement de 20% sera appliqué aux communes du territoire de Fougères Communauté.

### **Local technique en apprentis à la salle du Kiosque**

Monsieur le Maire expose que les associations ont besoin de locaux pour entreposer leur matériel et équipements.

Le bureau municipal propose de construire un apprentis en côté de la salle du Kiosque dans le renforcement existant.

Le conseil municipal valide cette proposition et demande à Monsieur LAURENT architecte d'établir un projet de convention d'honoraires pour le dépôt du permis de construire et l'étude jusqu'au DCE – Dossier de Consultation des Entreprises – de ce dossier.

### **Présentation CRAC – GrDF – activités 2012**

Le conseil municipal prend acte du compte rendu d'activités 2012 présenté par Michel BENEDETTI, Adjoint.

## **Compte-rendu de Commissions**

Vie Economique : Philippe COLLET indique les orientations prises pour l'organisation du forum des entreprises et associations qui aura lieu le WE du 31 août et 1<sup>er</sup> septembre dans la salle des sports.

Sports Loisirs et Culture : Michel BRARD informe de cette réunion dont l'objectif était de faire le point avec les associations de la commune sur la saison passée, les projets et l'organisation du forum. Cette réunion a également permis aux associations de se rencontrer et d'échanger.

## **Compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole**

Philippe COLLET rend compte de cette dernière réunion de l'année scolaire. Il est prévu une baisse des effectifs à la prochaine rentrée. Tous les niveaux seront doublés.

## **Informations sur le Plan Communal de Sauvegarde**

Michel BENEDETTI informe de l'obligation de la commune d'établir un Plan Communal de Sauvegarde liée au fait que l'entreprise CHIMIREC est maintenant classée en site SEVESO seuil haut suite à l'extension de leur activité.

Une démarche va être lancée dans ce sens.

## **Prestation de service pour la cantine scolaire et l'ALSH**

Le conseil municipal décide de reconduire la convention de livraison de repas en liaison froide avec RESTECO sur une durée d'un an soit pour l'année scolaire 2013-2014.

Une étude va être lancée sur une possibilité d'évolution en liaison chaude.

## **Questions diverses**

Monsieur le Maire donne des informations sur les nouvelles modalités de scrutin des élections municipales de 2014 stipulées dans la loi « Valls » validée par le Conseil Constitutionnel du 16 mai 2013.

Il informe sur l'état d'avancement de l'étude par un bureau spécialisé d'un service de restauration au site de la Grande Marche.

Il rend compte de l'état d'avancement des travaux en cours :

- Les jeux sur l'aire de jeux de la rue du Stade seront installés courant août
- Les travaux du programme de voirie 2013 sont commencés par l'entreprise STPO
- L'entrée de bourg : le chantier est en attente des travaux de finition
- Salon de coiffure : les travaux de mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap sont réalisés
- Salle du kiosque : la porte d'entrée de la salle dortoir est également changée.